MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence Unique du Mandat

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

*En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'**ECOLE DE DANSE ISADORA** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'**ECOLE DE DANSE ISADORA**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.*

Créancier

Identifiant créancier SEPA (ICS) : FR70ZZZ8187BF

Nom du créancier : **Ecole de Danse ISADORA - VOLCOVICI**

Adresse (N° et rue) : **2 Ter Rue Molière**

Code postal et ville : **03100 Montluçon**

Débiteur

Nom du débiteur : .....

Adresse (N° et rue) : ....

Code postal et ville : ....

N° de compte IBAN : | | | | | | | |

Code BIC : |

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Merci de joindre un RIB

PRELEVEMENTS du montant des COURS de DANSE : (Vers le 10 du mois)

NOM des Forfaits .....et Montant total : ....€

☐ **RÉCURRENT** (Remplir le tableau ci-dessous du **montant à votre convenance**, sur 1 à 12 mois)

Mois	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Montant en €	+ Inscription annuelle											
ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne	ne rien inscrire sur cette ligne

Le débiteur devra s'assurer de la provision sur son compte à chaque date d'échéance sans courrier préalable du créancier.

☐ **UNIQUE** (Inscription annuelle + Montant Total)

Signature :

A Montluçon, le ..... /..... /.....

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.